

« Ne pas croire que les riverains du boulevard Fayol baisseront les bras »

Manifestation. Mardi matin, dès 7 heures, une soixantaine de riverains du boulevard de Fayol ont une nouvelle fois exprimé leur ras-le-bol face à l'inertie des pouvoirs publics (municipalité et conseil général) à résoudre les problèmes de circulation, de bruit, de pollution qu'ils subissent chaque jour sur une voie de plus en plus fréquentée et dangereuse.

Découragés, les riverains de Fayol ? Certainement pas. C'est pourquoi, mardi matin, pratiquement aux aurores, ils ont ressorti les pancartes et se sont postés devant l'école primaire de Fayol. « Nous n'avions pas manifesté depuis avril 2013 », précise Marie Colard, coprésidente de l'asso-

ciation de défense des riverains de Fayol. Ils attendaient que les élus du conseil général les reçoivent dès le printemps 2014, afin de faire avancer le projet de contournement de leur boulevard (RD 500). Une soixantaine d'habitants défendant la sécurité de leurs familles contre le trafic incessant de plus de 11 500 véhicu-

les par jour dont environ 800 poids lourds. « On s'est vite aperçu qu'on allait attendre les quatre saisons », ajoute Marie Colard.

« La commune estime que c'est au conseil général de financer les travaux du contournement. Ça, nous l'entendons. Mais pourquoi a-t-elle refusé de financer les travaux d'un plateau traversant face au stade du Soleil, un projet proposé en 2012 par la mairie ? Maintenant le maire n'en veut plus », s'interroge la

responsable. Malgré les promesses du conseil général non tenues, les courriers à la ministre de l'environnement et de l'écologie, à la préfète, au ministre des transports, qui sont restés sans suite, ils affirment « ne pas lâcher ».

Les manifestants ont donc déambulé sur le trottoir devant l'école, jusqu'à 8h45, sagement dans les clous (ils avaient interdiction d'intervenir sur la route), évitant plus d'une fois de se faire accrocher par des véhicules frôlant

les barrières et ne respectant pas systématiquement les feux tricolores... Force est de constater qu'il y a urgence au boulevard Fayol. ■

Sabine Perrault

11 500

C'est le nombre de véhicules qui transitent chaque jour par le boulevard, dont environ 800 poids lourds.

Le député Dino Cineri écrit à Bernard Bonne, président du conseil général

« Je comprends totalement l'exaspération des riverains de Fayol et soutiens leurs actions. Vous m'aviez assuré qu'une réunion de concertation et de reprogrammation du dossier serait organisée à la rentrée. Dans quelques jours, le mois de décembre débutera et cette réunion promise n'a toujours pas eu lieu. Les habitants ont été très patients, d'autant plus qu'ils n'ont aucune réponse probante, de la part des élus de votre assemblée, sur la poursuite de ce projet et sur les propositions qu'ils ont faites, notamment pour la mise en place d'une signalisation permettant de dévier une partie du trafic des poids lourds sur la RN 88. La déviation du boulevard Fayol doit rester l'objectif prioritaire. Beaucoup d'Appelés doutent à présent de la volonté du conseil général de réaliser cette infrastructure vitale et de prendre en considération les nuisances et les dangers qu'ils subissent au quotidien, c'est pourquoi il me semble urgent que cette réunion ait lieu, et qu'un prévisionnel ambitieux soit établi très rapidement ».

Ce que la municipalité a assumé financièrement sur le boulevard Fayol

Les feux tricolores à hauteur de l'amicale laïque de Fayol-Gaffard coût : 30 000 € ; les feux tricolores square La Rochette coût 49 000 € (ces travaux vont démarrer courant décembre). Les feux comportementaux à l'école Fayol coût 7 000 €. La démolition d'un bâtiment au 100 Bd Fayol, à la

demande de l'association des riverains de Fayol : coût 33 000 €. Par ailleurs, ont été effectués en régie municipale : l'amélioration des trottoirs ; la mise en place d'un radar pédagogique et d'un panneau réduisant la vitesse à 45 km/h ; la création d'une aire de covoiturage en partenariat avec Saint-

Étienne Métropole ; l'amélioration de l'entrée et la sortie du parking de l'école de Fayol et enfin l'acquisition foncière en face de l'école d'une parcelle (10 000 €) et pour un montant de travaux de 70 000 € dont seule la moitié est à la charge du budget participatif du quartier afin de créer un parking.